

VILLE DE CALAIS

Extrait du Registre aux Arrêtés Municipaux

PERSONNEL TERRITORIAL – Liste d'aptitude commune à la Ville de Calais, la Caisse des écoles de la ville, le centre Communal d'Action Sociale et la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & mers pour l'accès au grade de Professeur d'enseignement artistique de classe normale avec examen professionnel au titre de la promotion interne pour l'année 2025 ;

NOUS, Maire de la Ville de CALAIS, Présidente Grand Calais Terres & Mers, Conseillère Régionale des Hauts-de-France ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code général de la Fonction Publique et notamment les articles L523-3 à L523-6

VU le décret 91-857 du 2 septembre 1991 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des professeurs d'enseignement artistique ;

VU le décret 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatives aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

VU les lignes directrices de gestion de la Ville de Calais, de son Centre Communal d'Action Sociale, de sa Caisse des écoles et de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers établi en date du 23 avril 2021 ;

SUR la proposition de nos Services ;

ARRETONS

ARTICLE 1^{er}: La liste d'aptitude pour l'accès au grade de Professeur d'enseignement artistique de classe normale avec examen professionnel au titre de la promotion interne pour l'année 2025, est arrêtée ainsi qu'il suit :

- Monsieur DEROO Yannick, Assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe

ARTICLE 2 – La liste d'aptitude a pour date d'effet le 15 décembre 2025, avec une validité de 2 ans.

ARTICLE 3 – Ampliation du présent arrêté sera publiée et transmise aux collectivités et établissements publics participants aux Commissions Administratives Paritaires communes, au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Pas de Calais et à M. le Préfet du Département.

Hôtel de Ville de CALAIS,
Le 13 novembre 2025

Natacha Bouchart
Maire de Calais
Présidente Grand Calais Terres & Mers
Conseillère régionale des Hauts-de-France

Décision rendue exécutoire
Le

Certifié exact,

Pour le Maire, par délégation
La Directrice des Ressources Humaines

Signé électroniquement par : Hélène
PEZANOWSKI
Date de signature : 18/11/2025
Qualité : DGA Ressources Humaines
IV/II 1 F1

Hélène PEZANOWSKI

Signé électroniquement par : Natacha
BOUCHART
Date de signature : 17/11/2025
Qualité : Maire de Calais



CALAIS

Envoyé en préfecture le 18/11/2025

Reçu en préfecture le 18/11/2025

Publié le

ID : 062-216201939-20251113-2025_6207-AR

S²LOW
2025_6207

VILLE DE CALAIS

Extrait du Registre aux Arrêtés Municipaux

PERSONNEL TERRITORIAL – Liste d'aptitude commune à la Ville de Calais, la Caisse des écoles de la ville, le centre Communal d'Action Sociale et la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & mers pour l'accès au grade d'agent de maîtrise avec examen professionnel au titre de la promotion interne pour l'année 2025;

NOUS, Maire de la Ville de CALAIS, Présidente Grand Calais Terres & Mers, Conseillère régionale des Hauts-de-France ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code général de la Fonction Publique et notamment les articles L523-3 à L523-6

VU le décret 88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux ;

VU le décret 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatives aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

VU les lignes directrices de gestion de la Ville de Calais, de son Centre Communal d'Action Sociale, de sa Caisse des écoles et de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers établies en date du 23 avril 2021 ;

SUR la proposition de nos Services ;

ARRETONS

ARTICLE 1^{er}: La liste d'aptitude pour l'accès au grade d'agent de maîtrise avec examen professionnel au titre de la promotion interne pour l'année 2025, est arrêtée ainsi qu'il suit :

- Monsieur RENAULT Fabrice, Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe

ARTICLE 2 – La liste d'aptitude a pour date d'effet le 15 décembre 2025, avec une validité de 2 ans.

ARTICLE 3 – Ampliation du présent arrêté sera publiée et transmise aux collectivités et établissements publics participants aux Commissions Administratives Paritaires communes, au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Pas de Calais et à M. le Préfet du Département.

Hôtel de Ville de CALAIS,
Le 13 novembre 2025

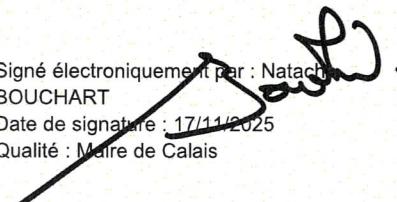
Natacha Bouchart
Maire de Calais
Présidente Grand Calais Terres & Mers
Conseillère régionale des Hauts-de-France

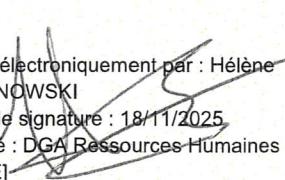
Décision rendue exécutoire
Le

Certifié exact,

Pour le Maire, par délégation
La Directrice des Ressources Humaines

Signé électroniquement par : Natacha
BOUCHART
Date de signature : 17/11/2025
Qualité : Maire de Calais



Signé électroniquement par : Hélène
PEZANOWSKI
Date de signature : 18/11/2025
Qualité : DGA Ressources Humaines
[VILLE]


Hélène PEZANOWSKI



CALAIS

VILLE DE CALAIS

Envoyé en préfecture le 18/11/2025

Reçu en préfecture le 18/11/2025

Publié le

ID : 062-216201939-20251113-2025_6212-AR

S²LOW

Extrait du Registre aux Arrêtés Municipaux

PERSONNEL TERRITORIAL – Liste d'aptitude commune à la Ville de Calais, la Caisse des écoles de la ville, le centre Communal d'Action Sociale et la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & mers pour l'accès au grade d'agent de maîtrise au titre de la promotion interne pour l'année 2025 ;

NOUS, Maire de la Ville de CALAIS, Présidente Grand Calais Terres & Mers, Conseillère régionale des Hauts-de-France ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code général de la Fonction Publique et notamment les articles L523-3 à L523-6

VU le décret 88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux ;

VU le décret 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatives aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

VU les lignes directrices de gestion de la Ville de Calais, de son Centre Communal d'Action Sociale, de sa Caisse des écoles et de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers établies en date du 23 avril 2021 ;

SUR la proposition de nos Services ;

ARRETONS

ARTICLE 1^{er} : La liste d'aptitude pour l'accès au grade d'agent de maîtrise au titre de la promotion interne pour l'année 2025, est arrêtée ainsi qu'il suit :

- Madame PROVO Olivia, Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe
- Monsieur AUDUBERT Guillaume, Adjoint Technique Principal de 2^{ère} classe
- Monsieur DEMASSIEUX Francis, Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe

ARTICLE 2 – La liste d'aptitude a pour date d'effet le 15 décembre 2025, avec une validité de 2 ans.

ARTICLE 3 – Ampliation du présent arrêté sera publiée et transmise aux collectivités et établissements publics participants aux Commissions Administratives Paritaires communes, au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Pas de Calais et à M. le Préfet du Département.

Hôtel de Ville de CALAIS,
Le 13 novembre 2025

Natacha Bouchart
Maire de Calais
Présidente Grand Calais Terres & Mers
Conseillère régionale des Hauts-de-France

Décision rendue exécutoire
Le

Certifié exact,

Pour le Maire, par délégation
La Directrice des Ressources Humaines

Signé électroniquement par : Natacha
BOUCHART
Date de signature : 17/11/2025
Qualité : Maire de Calais

Signé électroniquement par : Hélène
PEZANOWSKI
Date de signature : 18/11/2025
Qualité : DGA Ressources Humaines
[VILLE]

Hélène PEZANOWSKI



CALAIS

Envoyé en préfecture le 18/11/2025

Reçu en préfecture le 18/11/2025

Publié le

ID : 062-216201939-20251113-2025_6208-AR

S²LOW

VILLE DE CALAIS

Extrait du Registre aux Arrêtés Municipaux

PERSONNEL TERRITORIAL – Liste d'aptitude commune à la Ville de Calais, la Caisse des écoles de la ville, le centre Communal d'Action Sociale et la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & mers pour l'accès au grade d'Animateur au titre de la promotion interne pour l'année 2025 ;

NOUS, Maire de la Ville de CALAIS, Présidente Grand Calais Terres & Mers, Conseillère Régionale des Hauts-de-France ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code général de la Fonction Publique et notamment les articles L523-3 à L523-6

VU le décret 2011_558 du 20 mai 2011 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des animateurs territoriaux ;

VU le décret 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatives aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

VU les lignes directrices de gestion de la Ville de Calais, de son Centre Communal d'Action Sociale, de sa Caisse des écoles et de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers établies en date du 23 avril 2021 ;

SUR la proposition de nos Services ;

ARRETONS

ARTICLE 1^{er}: La liste d'aptitude pour l'accès au grade d'animateur au titre de la promotion interne pour l'année 2025, est arrêtée ainsi qu'il suit :

- Madame CARISCH Anne, Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe

ARTICLE 2 – La liste d'aptitude a pour date d'effet le 15 décembre 2025, avec une validité de 2 ans.

ARTICLE 3 – Ampliation du présent arrêté sera publiée et transmise aux collectivités et établissements publics participants aux Commissions Administratives Paritaires communes, au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Pas de Calais et à M. le Préfet du Département.

Hôtel de Ville de CALAIS,
Le 13 novembre 2025

Natacha Bouchart
Maire de Calais
Présidente Grand Calais Terres & Mers
Conseillère régionale des Hauts-de-France

Décision rendue exécutoire
Le

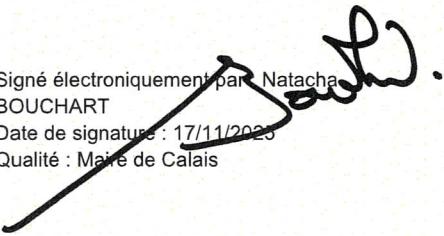
Certifié exact,

Pour le Maire, par délégation
La Directrice des Ressources Humaines

Signé électroniquement par : Hélène PEZANOWSKI
Date de signature : 18/11/2025
Qualité : DGA Ressources Humaines [VILLE]

Hélène PEZANOWSKI

Signé électroniquement par Natacha BOUCHART
Date de signature : 17/11/2025
Qualité : Maire de Calais





CALAIS

Envoyé en préfecture le 18/11/2025

Reçu en préfecture le 18/11/2025

Publié le

ID : 062-216201939-20251113-2025_6209-AR

SLOW

VILLE DE CALAIS

Extrait du Registre aux Arrêtés Municipaux

PERSONNEL TERRITORIAL – Liste d’aptitude commune à la Ville de Calais, la Caisse des écoles de la ville, le centre Communal d’Action Sociale et la Communauté d’Agglomération Grand Calais Terres & mers pour l’accès au grade d’Attaché au titre de la promotion interne pour l’année 2025 ;

NOUS, Maire de la Ville de CALAIS, Présidente Grand Calais Terres & Mers, Conseillère Régionale des Hauts-de-France ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code général de la Fonction Publique et notamment les articles L523-3 à L523-6

VU le décret 87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d’emplois des attachés territoriaux ;

VU le décret 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatives aux lignes directrices de gestion et à l’évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

VU les lignes directrices de gestion de la Ville de Calais, de son Centre Communal d’Action Sociale, de sa Caisse des écoles et de la Communauté d’Agglomération Grand Calais Terres & Mers établies en date du 23 avril 2021 ;

SUR la proposition de nos Services ;

ARRETONS

ARTICLE 1^{er}: La liste d'aptitude pour l'accès au grade d'Attaché au titre de la promotion interne pour l'année 2025, est arrêtée ainsi qu'il suit :

- Madame DHAUSSY Isabelle, Rédacteur Principal de 1^{ère} Classe
- Madame ZONNEKEYN Béatrice, Educateur des APS pal de 1^{ère} classe
- Madame MEAUX-LEFEBVRE Sandrine, Animateur principal de 1^{ère} classe

ARTICLE 2 – La liste d'aptitude a pour date d'effet le 15 décembre 2025, avec une validité de 2 ans.

ARTICLE 3 – Ampliation du présent arrêté sera publiée et transmise aux collectivités et établissements publics participants aux Commissions Administratives Paritaires communes, au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Pas de Calais et à M. le Préfet du Département.

Hôtel de Ville de CALAIS,
Le 13 novembre 2025

Natacha Bouchart
Maire de Calais
Présidente Grand Calais Terres & Mers
Conseillère régionale des Hauts-de-France

Décision rendue exécutoire

Le

Certifié exact,

Pour le Maire, par délégation
La Directrice des Ressources Humaines

Signé électroniquement par : Natacha
BOUCHART
Date de signature : 17/11/2025
Qualité : Maire de Calais

Signé électroniquement par : Hélène
PEZANOWSKI
Date de signature : 18/11/2025
Qualité : DGA Ressources Humaines
VILLE1

Hélène PEZANOWSKI



CALAIS

Envoyé en préfecture le 18/11/2025

Reçu en préfecture le 18/11/2025

Publié le

ID : 062-216201939-20251113-2025_6213-AR

S²LOW

2025_0213

VILLE DE CALAIS

Extrait du Registre aux Arrêtés Municipaux

PERSONNEL TERRITORIAL – Liste d’aptitude commune à la Ville de Calais, la Caisse des écoles de la ville, le centre Communal d’Action Sociale et la Communauté d’Agglomération Grand Calais Terres & mers pour l’accès au grade d’ingénieur avec examen au titre de la promotion interne pour l’année 2025 ;

NOUS, Maire de la Ville de CALAIS, Présidente Grand Calais Terres & Mers, Conseillère Régionale des Hauts-de-France ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code général de la Fonction Publique et notamment les articles L523-3 à L523-6

VU le décret 2016_201 du 26 février 2016 modifié portant statut particulier du cadre d’emplois des ingénieurs territoriaux ;

VU le décret 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatives aux lignes directrices de gestion et à l’évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

VU les lignes directrices de gestion de la Ville de Calais, de son Centre Communal d’Action Sociale, de sa Caisse des écoles et de la Communauté d’Agglomération Grand Calais Terres & Mers établies en date du 23 avril 2021 ;

SUR la proposition de nos Services ;

ARRETONS

ARTICLE 1^{er}: La liste d'aptitude pour l'accès au grade d'ingénieur avec examen professionnel au titre de la promotion interne pour l'année 2025, est arrêtée ainsi qu'il suit :

- Monsieur THIAULT Benjamin, Technicien Principal de 1^{ère} Classe

ARTICLE 2 – La liste d'aptitude a pour date d'effet le 15 décembre 2025, avec une validité de 2 ans.

ARTICLE 3 – Ampliation du présent arrêté sera publiée et transmise aux collectivités et établissements publics participants aux Commissions Administratives Paritaires communes, au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Pas de Calais et à M. le Préfet du Département.

Hôtel de Ville de CALAIS,
Le 13 novembre 2025

Natacha Bouchart
Maire de Calais
Présidente Grand Calais Terres & Mers
Conseillère régionale des Hauts-de-France

Décision rendue exécutoire
Le

Certifié exact,

Pour le Maire, par délégation
La Directrice des Ressources Humaines

Signé électroniquement par : Hélène
PEZANOWSKI
Date de signature : 18/11/2025
Qualité : DGA Ressources Humaines
VII I F1

Hélène PEZANOWSKI

Signé électroniquement par : Natacha
BOUCHART
Date de signature : 17/11/2025
Qualité : Maire de Calais



CALAIS

VILLE DE CALAIS

Extrait du Registre aux Arrêtés Municipaux

PERSONNEL TERRITORIAL – Liste d'aptitude commune à la Ville de Calais, la Caisse des écoles de la ville, le centre Communal d'Action Sociale et la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & mers pour l'accès au grade de Rédacteur Principal de 2^{ème} classe avec examen professionnel au titre de la promotion interne pour l'année 2025 ;

NOUS, Maire de la Ville de CALAIS, Présidente Grand Calais Terres & Mers, Conseillère régionale des Hauts-de-France ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code général de la Fonction Publique et notamment les articles L523-3 à L523-6

VU le Décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ;

VU le décret 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatives aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

VU les lignes directrices de gestion de la Ville de Calais, de son Centre Communal d'Action Sociale, de sa Caisse des écoles et de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers établies en date du 23 avril 2021 ;

SUR la proposition de nos Services ;

ARRETONS

ARTICLE 1^{er}: La liste d'aptitude pour l'accès au grade de Rédacteur Principal de 2^{ème} classe avec examen professionnel au titre de la promotion interne pour l'année 2025, est arrêtée ainsi qu'il suit :

- Madame VANDERBIEST Gaëlle, Adjoint Administratif principal de 1^{ère} classe

ARTICLE 2 – La liste d'aptitude a pour date d'effet le 15 décembre 2025 avec une validité de 2 ans.

ARTICLE 3 – Ampliation du présent arrêté sera publiée et transmise aux collectivités et établissements publics participants aux Commissions Administratives Paritaires communes, au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Pas de Calais et à M. le Préfet du Département.

Hôtel de Ville de CALAIS,
Le 13 novembre 2025

Natacha Bouchart
Maire de Calais
Présidente Grand Calais Terres & Mers
Conseillère régionale des Hauts-de-France

Décision rendue exécutoire
Le

Certifié exact,

Pour le Maire, par délégation
La Directrice des Ressources Humaines

Signé électroniquement par :

Hélène PEZANOWSKI
Date de signature : 18/11/2025
Qualité : DGA Ressources
Humaines I VII I F1

Hélène PEZANOWSKI

Signé électroniquement par : Natacha
BOUCHART
Date de signature : 17/11/2025
Qualité : Maire de Calais



CALAIS

VILLE DE CALAIS

Envoyé en préfecture le 18/11/2025

Reçu en préfecture le 18/11/2025

Publié le

ID : 062-216201939-20251113-2025_6210-AR

S²LO
2025_6210

Extrait du Registre aux Arrêtés Municipaux

PERSONNEL TERRITORIAL – Liste d'aptitude commune à la Ville de Calais, la Caisse des écoles de la ville, le centre Communal d'Action Sociale et la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & mers pour l'accès au grade de Rédacteur au titre de la promotion interne pour l'année 2025 ;

NOUS, Maire de la Ville de CALAIS, Présidente Grand Calais Terres & Mers, Conseillère régionale des Hauts-de-France ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code général de la Fonction Publique et notamment les articles L523-3 à L523-6

VU le Décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ;

VU le décret 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatives aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

VU les lignes directrices de gestion de la Ville de Calais, de son Centre Communal d'Action Sociale, de sa Caisse des écoles et de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers établies en date du 23 avril 2021 ;

SUR la proposition de nos Services ;

ARRETONS

ARTICLE 1^{er}: La liste d'aptitude pour l'accès au grade de Rédacteur au titre de la promotion interne pour l'année 2025, est arrêtée ainsi qu'il suit :

- Monsieur WAGUET Jean-Jacques, Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe
- Monsieur BAILLEUL Nicolas, Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe

ARTICLE 2 – La liste d'aptitude a pour date d'effet le 15 décembre 2025, avec une validité de 2 ans.

ARTICLE 3 – Ampliation du présent arrêté sera publiée et transmise aux collectivités et établissements publics participants aux Commissions Administratives Paritaires communes, au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Pas de Calais et à M. le Préfet du Département.

Hôtel de Ville de CALAIS,
Le 13 novembre 2025

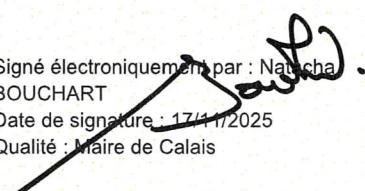
Natacha Bouchart
Maire de Calais
Présidente Grand Calais Terres & Mers
Conseillère régionale des Hauts-de-France

Décision rendue exécutoire
Le

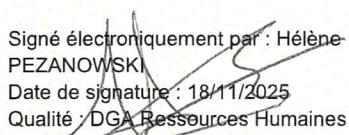
Certifié exact,

Pour le Maire, par délégation
La Directrice des Ressources Humaines

Signé électroniquement par : Natacha
BOUCHART
Date de signature : 17/11/2025
Qualité : Maire de Calais



Signé électroniquement par : Hélène-
PEZANOWSKI
Date de signature : 18/11/2025
Qualité : DGA Ressources Humaines
[VILLE]
Hélène PEZANOWSKI





CALAIS

Envoyé en préfecture le 18/11/2025

Reçu en préfecture le 18/11/2025

Publié le

ID : 062-216201939-20251113-2025_6214-AR

S²LOW

VILLE DE CALAIS

Extrait du Registre aux Arrêtés Municipaux

PERSONNEL TERRITORIAL – Liste d'aptitude commune à la Ville de Calais, la Caisse des écoles de la ville, le centre Communal d'Action Sociale et la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & mers pour l'accès au grade de Technicien au titre de la promotion interne pour l'année 2025 ;

NOUS, Maire de la Ville de CALAIS, Présidente Grand Calais Terres & Mers, Conseillère régionale des Hauts-de-France ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code général de la Fonction Publique et notamment les articles L523-3 à L523-6

VU le décret 2010-1357 du 9 novembre 2010 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des Techniciens territoriaux ;

VU le décret 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatives aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

VU les lignes directrices de gestion de la Ville de Calais, de son Centre Communal d'Action Sociale, de sa Caisse des écoles et de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers établies en date du 23 avril 2021 ;

SUR la proposition de nos Services ;

ARRETONS

ARTICLE 1^{er}: La liste d'aptitude pour l'accès au grade de Technicien au titre de la promotion interne pour l'année 2025, est arrêtée ainsi qu'il suit :

- Monsieur BOURDON François, Agent de Maitrise
- Monsieur CORION Benoit, Agent de Maitrise Principal

ARTICLE 2 – La liste d'aptitude a pour date d'effet le 15 décembre 2025, avec une validité de 2 ans.

ARTICLE 3 – Ampliation du présent arrêté sera publiée et transmise aux collectivités et établissements publics participants aux Commissions Administratives Paritaires communes, au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Pas de Calais et à M. le Préfet du Département.

Hôtel de Ville de CALAIS,
Le 13 novembre 2025

Natacha Bouchart
Maire de Calais
Présidente Grand Calais Terres & Mers
Conseillère régionale des Hauts-de-France

Décision rendue exécutoire
Le

Certifié exact,

Pour le Maire, par délégation
La Directrice des Ressources Humaines

Signé électroniquement par : Hélène
PEZANOWSKI
Date de signature : 18/11/2025
Qualité : DGA/Ressources Humaines
[VILLE]

Hélène PEZANOWSKI

Signé électroniquement par : Natacha
BOUCHART
Date de signature : 17/11/2025
Qualité : Maire de Calais